



L'an deux mille quatorze, le douze mars deux mille quatorze à vingt heures trente, le comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de CHALAIS, sous la présidence de Monsieur Joël BONIFACE.

Etaient présents –

M.	Joël LACOUR	AIGNES ET PUYPEROUX
M.	Pas de représentants présents	AUBETERRE sur DRONNE
M.	Cyril RULLEAU	BARDENAC
M.	Pas de représentants présents	BAZAC
M.	Joël JARNY	BELLON
M.	Jean Claude FAURE	BONNES
M.	Pas de représentants présents	BORS DE MONTMOREAU
M.	Olivier RIVALAN - Serge PITAUD	BRIE / CHALAIS
M.	Pas de représentants présents	BROSSAC
M.	Joël MOTY - Jean-Claude MAURY	CHALAIS
M.	Pas de représentants présents	CHATIGNAC
M.	Lysiane BOUGON-CELERIER – Francis BROUANT	CHAVENAT
M.	Pas de représentants présents	COURGEAC
M.	Pas de représentants présents	COURLAC
M.	André THOMAS	CURAC
M.	Christophe PETIT	JUIGNAC
M.	Cyril BRARD - Bernard CHAUVIT	LAPARDE
M.	Laurent ESCLASSE	Les ESSARDS
M.	Pas de représentants présents	MEDILLAC
M.	Alfred THOMAS	MONTBOYER
M.	Pas de représentants présents	MONTIGNAC le COQ
M.	Pas de représentants présents	MONTMOREAU-ST-CYBARD
M.	Jean Claude LACROIX	NABINAUD
M.	Pas de représentants présents	ORIVAL
M.	Pas de représentants présents	PILLAC
M.	Joël BONIFACE	RIOUX-MARTIN
M.	Pas de représentants présents	ROUFFIAC
M.	Jean Claude CAILLON - Michel PAUL-HAZARD	St AMAND DE MONTMOREAU
M.	Pas de représentants présents	St AVIT
M.	Claude FORTIN	St EUTROPE
M.	Pas de représentants présents	St LAURENT DE BELZAGOT
M.	Pas de représentants présents	St MARTIAL DE MONTMOREAU
M.	Thierry JAUVIN – Sébastien COUTAND	St QUENTIN DE CHALAIS
M.	William RICHARD	St ROMAIN
M.	Christian MARCADIER	St SEVERIN
M.	Jean Claude LAFAYE – Thierry CHAMBRET	YVIERS

Date de la convocation : 28 février 2014 - Quorum : 19 - Nbre de votants : 20

Nbre total de délégués titulaires : 36 - Nbre de délégués titulaires présents : 15

Nbre total de délégués suppléants : 36 - Nbre total de délégués suppléants présents : 11

Assistaient à la séance :

- M. PANNETIER Gaël : Technicien territorial en charge de la mission de technicien de rivière
- M. HOSPITAL Pierre Antoine : adjoint technique territorial contractuel.

Invité : Mr Daniel LAROCHE, Président de la AAPPMA du bassin de la Tude

Ordre du jour :

- Validation du compte rendu de la précédente réunion (04 décembre 2013)
 - Etat d'avancement de l'étude pour le prochain programme de gestion : participation du cabinet 3GEAU pour une présentation cartographique.
 - Compte de gestion
 - Compte administratif 2013
 - Budget primitif 2014
 - Programme pluriannuel d'entretien de la Tude et de ses affluents. 2005-2015
 - Etat d'avancement de la tranche 8 – 2013 et tranche 9 - 2014
 - Interventions urgentes 2014 : Ecreuvansou : jussie : arbre tombés
- Questions diverses

Validation du compte rendu de la dernière réunion du Comité Syndical :

Monsieur le Président présente aux délégués le compte rendu du dernier comité syndical, en date du 04 décembre 2013. Ce compte rendu a été envoyé à tous les délégués pour avis. Aucune modification n'étant à apporter au compte rendu, il est validé par l'ensemble des délégués et sera publié sur le site internet du syndicat.

Etat d'avancement de l'étude pour le prochain programme de gestion : participation du cabinet 3GEAU pour une présentation cartographique.

Le SIAH du Sud Charente a engagé en 2006 un programme décennal de restauration de la Tude et de ses affluents. Ce programme de restauration comprend des interventions sur la ripisylve et depuis 2009, il prend en compte les problématiques liées à l'hydromorphologie, la continuité écologique et à la diversification des écoulements. Afin de préparer le futur programme de restauration sur le nouveau périmètre de compétence et dans l'objectif d'atteinte du bon état écologique, les élus ont souhaité réaliser une nouvelle étude.

Le réseau hydraulique s'étant sur plus de 410 km de berges, pour faire des économies d'études, il a été décidé de réaliser en interne une partie de l'état des lieux afin de diminuer la charge de travail demandée au bureau d'étude.

Le technicien de rivière à l'aide d'un stagiaire a diagnostiqué tous les affluents de la Tude ainsi que la Dronne charentaise, ses affluents et astiers. Ce travail important s'est réalisé sur 307 385 m de berges au cours de l'été 2013.

Les diagnostics de la Tude et de l'Auzonne, seront réalisés par un bureau d'étude. (102 805 m de berges)

L'état des lieux réalisé par le syndicat a été retranscrit par « Le Cabinet 3GEAU » sous format SIG (Système d'Information Géographique) aboutissant sur la réalisation d'une banque de données SIG. Les données recueillies et cartographiées sont répertoriées et serviront au diagnostic général qui sera réalisé par le bureau d'étude.

Parole donnée au bureau d'étude :

Précisions et explications aux élus le fonctionnement du SIG.

Avec à l'appui des exemples, il a été présenté des cartes sur des éléments diagnostiqués : le linéaire de compétence du syndicat, l'occupation des sols, les abreuvoirs, la présence de ragondins, les classement d'âge de la ripisylve....

Vote du budget : Compte de gestion 2013, Compte administratif 2013 et du budget primitif 2014

Monsieur le Président a présenté le compte de gestion 2013, le compte administratif 2013 et a proposé un budget primitif pour l'année 2014. Les dépenses et recettes sont détaillées par articles.

La CAF (capacité d'autofinancement) du syndicat est de 17,65 %, signe d'une bonne santé financière. Il n'y a plus d'emprunt depuis fin 2013.

Le volume de trésorerie est important mais nécessaire pour faire face aux décalages du versement des subventions par rapport à la réalisation des travaux. Le volume des travaux est important eu égard des taxes communales. Cela est possible grâce aux financeurs (Agence de l'eau Adour Garonne, Région Poitou-Charentes, Département 16, Europe) que le syndicat sollicite pour chaque opération.

Monsieur André THOMAS, doyen d'âge de l'assemblée a fait voter le compte administratif 2013 qui a été adopté à l'unanimité.

Le président a fait voté le compte de gestion et le budget primitif 2014 qui ont été adoptés à l'unanimité.

Programme pluriannuel d'entretien de la Tude et de ses affluents. 2005-2015

Présentation de la carte générale du bassin avec les réalisations en entretien de la ripisylve.

Etat d'avancement de la tranche 8 – 2013

Lot 1 : L'Argentonnie : Rivolet : intégralement réalisé : 38769€ ht

Lot 2 : L'Argentonnie : Rivolet : à terminer : 25090€ht sur 38820€ht

Lot 3 : La Tannerie et la Belle eau : Pass : intégralement réalisé : 11 200€

Lot 4 : Maîtrise d'oeuvre syndicale : 2 aménagements sur 7 : 6752€ sur 14575€ht

Lot 5 : Travaux ponctuels et d'urgence : 4900€ ht Dronne et 2752 € ht Tude

Reste à Réaliser en début 2014 : 26 686 € ht sur 120 000 €ht

Reliquats d'opération abreuvoirs utilisés en 2013

Pose de 6 pompes et 24 m² d'aire d'abreuvement - Pose de 4 bacs gravitaires avec 32 m² d'aire d'abreuvement - Pose clôtures : 1600m - Pose d'une passerelle bois : uniquement MO

Renaturation de berges en génie végétal : 50m²

Interventions urgentes Tranche 9 - 2014

Pour 2014, suite à des demandes plusieurs interventions sont programmées.

1 - Interventions ponctuelles et localisées sur 650 m sur le ruisseau de l'Ecrevansou sur la commune de LAPRADE. Suite aux coups de vent de juillet 2013, des embâcles génèrent de débordements important et répété. Des interventions seront réalisées par la régie syndical et l'entreprise Naudin.

2- Comme tous les ans, un état des lieux de la Dronne va être réalisé vers avril/mai 2014, afin de déterminer les actions à mener pour sécuriser à minima cet axe pour les activités touristiques qui y sont pratiquées.

3- En parallèle des interventions réalisées sur la Jussie pour la 1^{ère} fois par le Symage (collectivité gestionnaire de cours d'eau présente sur le Département 24), il est prévu de commencer à intervenir sur les petits foyers de cette plante envahissante afin d'en limiter le développement.

Questions diverses

Monsieur Daniel Laroche rappelle qu'un peuplier italien penche sur la Tude, le long de la route départementale se trouve derrière les abattoirs. L'ADA de Montmoreau en a été informée mais rien n'a été fait. Le Président propose de porter une attention particulière sur cet arbre et dans le cas échéant, il pourra faire l'objet d'une intervention.